

**MLEZI MAORE**  
**6 RUE DES JARDINS FLEURIS**  
**97600 MAMOUDZOU**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/12/2022

\*\*\*\*\*

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **MLEZI MAORE** relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés :

- dans la note « **Faits caractéristiques** » de l'annexe en page 13 concernant les points suivants :
  - o Le point 4 au sujet du risque sur le bâtiment CHRS de SONGORO actuel (provision de 459 K€).
  - o Le point 6 au sujet d'une fraude détectée d'un ancien salarié en 2022 en page 14,
  - o Le point 8 relatif aux retards d'encaissement des créances liées aux projets européens (ainsi que la note 5 en page 23), notamment le FSE,
- Dans la note « **Evénements postérieurs à la clôture** » concernant le point suivant :
  - o Le contrôle en cours de la Cour Régionale des Comptes en 2023 en page 14.
- Dans la note « Principes comptables et Méthodes d'évaluation » point L « **Provisions pour risques et charges** », relatif à la méthode retenue sur la provision pour gros entretiens.

- Dans la note 9 « fonds dédiés » en page 27 sur le niveau des fonds dédiés à plus de 2 ans (1 995 K€ sur un total de 6 889 K€).
- Dans la note 20 « Subventions et concours publics », concernant la subvention Europe (FSE) qui a fait l'objet d'un appel à projets tardif (décembre 2022) et d'une programmation tardive sur 2023, malgré l'appui des services de l'autorité de gestion.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :**

- La correcte appréhension des subventions, la validation de leur exhaustivité et de leur rattachement au correct exercice,
- L'utilisation des fonds dédiés,
- La correcte appréhension des montants portés en fonds dédiés et en subventions à recevoir,
- La vérification et l'analyse de la masse salariale.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

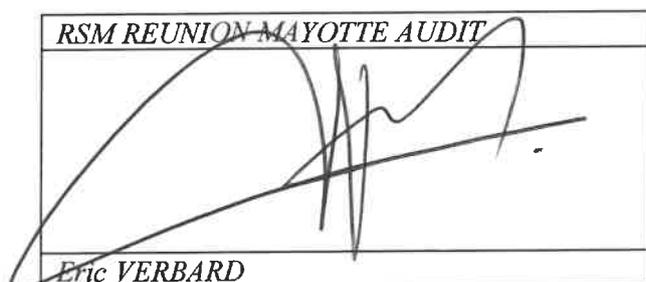
Les comptes annuels ont été arrêtés par l'administrateur unique.

### **Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

*A Mamoudzou, le 16 juin 2023*

<i>RSM REUNION MAYOTTE AUDIT</i>

<i>Eric VERBARD</i>

**RSM**  
**RSM REUNION MAYOTTE AUDIT**  
Commissariat Aux Comptes  
SAS au capital de 1000 €  
Espace Tarani - Local N° 1  
95 Chemin Pente Sassy - 97440 SAINT ANDRE  
SIRET : 797 998 325 00014 - NAF : 6920Z  
Tél : 0262 818 817

## **ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU (DES) COMMISSAIRE(S) AUX COMPTES**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.





# Mlezi Maore

6, rue Jardin Fleuri, Kavani  
97600 Mamoudzou

## Comptes Annuels

Arrêtés au 31 décembre 2022

Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

Annexe visée  
par le CAC

Sommaire	
<b>BILAN</b>	<b>7</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>9</b>
<b>ANNEXE</b>	<b>12</b>
<b>PRESENTATION DE L'ENTITE</b>	<b>12</b>
<b>FAITS CARACTERISTIQUES</b>	<b>13</b>
<b>EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE</b>	<b>14</b>
<b>CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE</b>	<b>15</b>
<b>PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION</b>	<b>15</b>
<b>NOTE 1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES</b>	<b>20</b>
<b>NOTE 2. AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES</b>	<b>21</b>
<b>NOTE 3. FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>	<b>22</b>
<b>NOTE 5. ETAT DES CREANCES ET DETTES</b>	<b>23</b>
<b>NOTE 6. VARIATION DES FONDS PROPRES</b>	<b>24</b>
<b>NOTE 7. TABLEAU EXPLICATIF DU RESULTAT</b>	<b>25</b>
<b>NOTE 8. PROVISIONS &amp; DEPRECIATIONS</b>	<b>26</b>
<b>NOTE 9. FONDS DEDIES</b>	<b>27</b>
<b>NOTE 10. CHARGES A PAYER</b>	<b>28</b>
<b>NOTE 11. PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>28</b>
<b>NOTE 13. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>29</b>
<b>NOTE 14. BILAN FINANCIER</b>	<b>30</b>
<b>NOTE 15. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE</b>	<b>31</b>
<b>NOTE 16. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>32</b>
<b>NOTE 18. RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>32</b>
<b>NOTE 19. RESULTAT EFFECTIF GLOBAL</b>	<b>33</b>
<b>NOTE 20. SUBVENTIONS ET CONCOURS PUBLICS</b>	<b>33</b>
<b>NOTE 21. RESULTAT SECTORIEL PAR ACTIVITE</b>	<b>34</b>
<b>NOTE 21. RESULTAT SECTORIEL PAR AUTONOMIE FINANCIERE</b>	<b>35</b>
<b>NOTE 22. ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>36</b>
<b>NOTE 23. EFFECTIF</b>	<b>37</b>
<b>NOTE 25. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>37</b>
<b>NOTE 26. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES</b>	<b>37</b>
<b>NOTE 27. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>37</b>
<b>NOTE 28. CHARGES LIEES A L'IMPOT</b>	<b>37</b>

## BILAN

BILAN ACTIF	Brut	Amort. et Dépréciations	31/12/2022	31/12/2021
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	267 637	4 998	262 639	32 336
Frais de recherche et de développement	11 720	11 238	482	2 702
Donations temporaires d'Usufruit				
Concessions, Logiciels, droits & valeurs similaires	14 173	13 775	398	8 328
Fonds commercial	10 252		10 252	10 252
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	220 073	113	219 960	218 776
Constructions	1 943 411	680 030	1 263 381	963 471
Installations techniques, matériels et outillage	225 291	138 789	86 502	79 190
Autres Immobilisations corporelles	8 064 528	3 970 618	4 093 910	2 944 546
Immobilisations corporelles en cours	9 626		9 626	
Avances et acomptes	500 257		500 257	427 491
Biens reçus par legs ou donations dest à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	980		980	980
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	29		29	29
Prêts				
Autres Immobilisations Financières	334 869	5 774	329 095	281 900
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>11 602 846</b>	<b>4 825 335</b>	<b>6 777 511</b>	<b>4 970 001</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	166 242		166 242	92 193
<b>Créances</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	830 443		830 443	1 065 970
Créances reçues par legs ou donations				
Autres Créances	10 099 174		10 099 174	8 263 250
Valeurs mobilières de placement et Inst. de Trésor.	274 916		274 916	274 916
Disponibilités	4 688 809		4 688 809	9 467 920
Charges constatées d'avance	10 880		10 880	3 626
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>16 070 464</b>		<b>16 070 464</b>	<b>19 167 875</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
Ecarts d'arrondi				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>27 673 310</b>	<b>4 825 335</b>	<b>22 847 975</b>	<b>24 137 876</b>

Annexe visée  
par le CAC

<b>BILAN PASSIF</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>Fonds Propres sans droit de reprise</b>	<b>146 360</b>	<b>146 360</b>
- Fonds propres statutaires		
- Fonds propres complémentaires	146 360	146 360
<b>Fonds Propres avec droit de reprise</b>		
- Fonds propres statutaires		
- Fonds propres complémentaires		
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>	<b>7 839 020</b>	<b>6 239 682</b>
- Réserves légales		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves pour projet de l'entité	167 879	167 879
- Réserves des ESMS sous gestion contrôlée	7 495 553	5 896 215
- Autres réserves	175 588	175 588
<b>Report à nouveau</b>	<b>-913 575</b>	<b>-577 835</b>
- Report à nouveau des ESMS sous gestion contrôlée	-173 770	520 414
- Autres reports à nouveau	-739 805	-1 098 249
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-694 371</b>	<b>1 263 602</b>
- Activités en gestion contrôlée	492 381	942 295
- Autres activités	-1 186 752	321 307
<b>Situation Nette</b>	<b>6 377 434</b>	<b>7 071 809</b>
Subventions d'investissement	2 900 213	2 742 548
Provisions réglementées	524 432	459 357
Autres fonds propres		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>9 802 079</b>	<b>10 273 714</b>
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	6 888 848	7 053 201
<b>FONDS DEDIES OU REPOTES</b>	<b>6 888 848</b>	<b>7 053 201</b>
Provisions pour risques	186 517	186 517
Provisions pour charges	899 731	980 325
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 086 248</b>	<b>1 166 842</b>
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1)	149 850	217 482
Emprunts et dettes financières divers	3 552	600
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes des legs et donations		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 230 811	1 116 349
Dettes fiscales et sociales	3 030 543	2 327 388
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	72 010	27 922
Produits constatés d'avance	584 034	1 954 378
<b>DETTES</b>	<b>5 070 800</b>	<b>5 644 119</b>
Ecart de conversion passif		
Ecart d'arrondi		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>22 847 975</b>	<b>24 137 876</b>
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		

## COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT - Première partie	31/12/2022	31/12/2021
Cotisations	40	40
<b>Ventes de biens et services</b>	<b>246 094</b>	<b>124 796</b>
-Ventes de biens :	2 409	6 285
<i>Ventes de marchandises</i>	344	
<i>Ventes de produits (Finis, intermédiaires, résiduels)</i>	2 065	6 285
<i>Ventes de dons en nature</i>		
-Ventes de prestations de service :	243 685	118 511
<i>Travaux et Refacturation Charges locatives</i>		
<i>Prestations de Service</i>	176 208	68 154
<i>Parrainages</i>		
<i>Produits des activités annexes hors forfaits journaliers</i>	67 477	50 357
<i>Autres prestations de service</i>		
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>28 954 700</b>	<b>25 041 714</b>
- Concours publics	17 049 504	15 880 272
<i>Prix de journée/Tarifs Journaliers</i>	7 175 049	6 788 888
<i>Dotation Globale de Financement</i>	9 843 655	9 083 859
<i>Autres produits de tarification</i>	30 800	7 525
- Subventions d'exploitation	11 889 196	9 098 321
- Versements des fondateurs ou consommation de la dotation		70
- Ressources liées à la générosité du public		70
<i>Dons manuels</i>		
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances vie</i>		
- Contributions financières	16 000	63 051
Production Stockée		
Production Immobilisée		
Reprises sur provisions (et amortissements), transfert de charges	117 947	223 813
Utilisation des fonds dédiés	3 684 030	3 622 279
Autres produits de Gestion Courante	335 719	178 982
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>33 338 530</b>	<b>29 191 624</b>
Achat de marchandises	2 936	
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks matières premières et autres approvisionnements	7 282 967	5 711 113
Autres achats et charges externes	330	1 555
Aides financières	428 630	171 047
Impôts, taxes et versements assimilés	16 362 556	12 960 770
Salaires et traitements	4 765 475	3 769 871
Charges sociales		
Dotation aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 314 770	945 056
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		74 678
Engagements à réaliser sur ressources affectées	3 519 675	4 147 535
Autres charges	234 744	85 114
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>33 912 083</b>	<b>27 866 739</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-573 553</b>	<b>1 324 885</b>
<b>Quote part de résultat sur opérations faites en commun</b>		
+ Excédent ou déficit transféré		
- Déficit ou excédent transféré		

<b>COMPTE DE RESULTAT – Deuxième partie</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Produits financiers de participation		
Produits financiers autres valeurs mobilières de créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 915	3 331
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Produits financiers</b>	<b>6 915</b>	<b>3 331</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	3 283	4 519
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Charges financières</b>	<b>3 283</b>	<b>4 519</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>3 632</b>	<b>-1 188</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>-569 921</b>	<b>1 323 697</b>
Sur opérations de gestion	1 191	146 263
Sur opérations en capital	5 100	
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles	13 139	11 829
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>19 430</b>	<b>158 092</b>
Sur opérations de gestion	5 241	515
Sur opérations en capital	34 080	
Dotations aux amortissements et aux provisions	104 559	217 672
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>143 880</b>	<b>218 187</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-124 450</b>	<b>-60 095</b>
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les sociétés		
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-694 371</b>	<b>1 263 602</b>
<i>TOTAL DES PRODUITS</i>	<i>33 364 875</i>	<i>29 353 047</i>
<i>TOTAL DES CHARGES</i>	<i>34 059 246</i>	<i>28 089 445</i>

Annexe visée  
par le CAC

## Sommaire :

Réf.	Nature des informations	Produites	Non produites, car	
			NS	NA
<b>LISTE DES STRUCTURES COMPRISES DANS LE PERIMETRE</b>		X		
<b>PRESENTATION DE L'ENTITE</b>		X		
<b>FAITS CARACTERISTIQUES</b>		X		
<b>EVENEMENTS POST CLOTURE</b>		X		
<b>CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE</b>		X		
<b>PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION</b>				
<b>NOTES SUR LE BILAN</b>				
Note 1	Immobilisations incorporelles, corporelles & financières	X		
Note 2	Amortissements des Immobilisations incorporelles & corporelles	X		
Note 3	Tableau des filiales et participations	X		
Note 4	Stocks			X
Note 5	Etat des créances & dettes	X		
Note 6	Fonds Propres	X		
Note 7	Tableau explicatif du résultat de l'exercice	X		
Note 8	Provisions & Dépréciations	X		
Note 9	Fonds dédiés	X		
Note 10	Charges à Payer	X		
Note 11	Produits à recevoir	X		
Note 12	Charges constatées d'avance		X	
Note 13	Produits constatés d'avance	X		
Note 14	Bilan Financier	X		
Note 15	Tableau de flux de trésorerie	X		
<b>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</b>				
Note 16	Produits d'exploitation	X		
Note 17	Résultat financier		X	
Note 18	Résultat exceptionnel	X		
Note 19	Résultat effectif Global	X		
Note 20	Subventions et Concours Publics	X		
Note 21	Sectorisation	X		
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>				
Note 22	Engagements hors bilan	X		
Note 23	Effectif moyen	X		
Note 24	Crédit-bail			X
Note 25	Contributions volontaires en nature		X	
Note 26	Rémunérations allouées aux organes dirigeants	X		
Note 27	Honoraires des commissaires aux comptes	X		
Note 28	Charge liée à l'impôt	X		
Note 29	Compte de résultat par objet et destination			X
Note 30	Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public			X
Note 31	Legs et donations			X

Annexe visée  
par le CAC

## ANNEXE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 sont caractérisés par les données suivantes :

✓ Total du bilan	22 847 975 €
✓ Total du compte de résultat (Produits)	33 364 875 €
✓ Résultat de l'exercice (Déficit)	-694 371 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Président Administrateur Unique de l'Association en date du 30 mai 2023.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

## PRESENTATION DE L'ENTITE

L'association Mlezi Maore a pour but d'apporter, à un public d'enfants soumis à l'obligation de l'instruction scolaire ou non, de jeunes et d'adultes en difficultés (hommes et femmes) les moyens nécessaires à une insertion sociale rapide au sein d'une société en pleine mutation.

Elle intervient notamment dans les champs du Handicap, de la Jeunesse et des Solidarités sur le territoire de Mayotte.

Pour arriver à ses objectifs Mlezi Maore compte désormais 36 dispositifs sur le territoire dont 19 établissements sociaux et médico-sociaux (AEMO, CHR, ITEP, CAMSP, IME, SESSAD, UEEA...) sous contrôle d'une autorité de tarification et de contrôle.

**Annexe visée  
par le CAC**

## **FAITS CARACTERISTIQUES**

### **1. Conflit Ukraine Russie et Impact inflation**

Les perturbations économiques provoquées par le conflit entre l'Ukraine et la Russie n'ont pas eu en 2022 de répercussions importantes sur l'activité de l'association.

L'association a établi les comptes annuels sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des états financiers sans prendre en compte les incidences potentielles liées aux événements survenus postérieurement à la date d'arrêté des comptes. Conformément aux recommandations de l'ANC, l'association n'a pas procédé à des classements au sein de son résultat comptable différents de ceux opérés usuellement.

L'association n'a reçu aucun financement afin de compenser les coûts relatifs à l'inflation.

### **2. Conséquences de la crise sanitaire Covid 19**

Les perturbations économiques provoquées par la crise sanitaire n'ont pas eu en 2022 des répercussions importantes sur l'activité de l'association.

L'association a octroyé des primes Ségur pour 932 ke (valeur brute chargée) et a reçu des financements à hauteur de 612 ke.

### **3. Augmentation de la valeur du point – Convention CCN 51**

Dans le cadre des mesures sur le pouvoir d'achat, des accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif ont été agréés par arrêté le 21 décembre 2022 et publiés au Journal officiel le 24 décembre 2022 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2022. Ces accords prévoient notamment :

- L'augmentation de la valeur de point à hauteur de 4,58 €
- La hausse des indices minimum garantis

L'impact de cette revalorisation dans les comptes de Mlezi Maore est de 231 ke dont 0 ke sont financés.

### **4. Risque sur le bâti CHRS Songoro**

Compte tenu des problématiques de glissements de terrain, le CHRS Songoro a été fermé et évacué. Une provision pour travaux a été constatée pour un montant total de 500 ke (2018 : 300 ke – 2019 : 100 ke – 2020 : 100 ke) sur la base des constatations des experts internes et externes à l'association afin de couvrir l'ensemble des risques de malfaçons et sécuriser le lieu pour une reprise d'activité.

En 2022, des reprises de 20 ke ont été effectuées pour faire suite à des engagements de dépenses portant le solde de la provision à 459 ke.

### **5. Opérations non courantes**

L'association Mlezi Maore a versé 534 ke d'avances de trésorerie à sa filiale la SCI Mlezi Maore, portant le solde des avances et intérêts liés non remboursés à la clôture à 1 042 ke.

**Annexe visée  
par le CAC**

## **6. Fraude d'un ancien salarié**

L'association Mlezi Maore estime avoir été victime d'agissements frauduleux de l'un de ses anciens collaborateurs. Agissements constatés pendant et après la durée de son contrat pour un montant de préjudice estimé à 163 631,75 €. En effet, la première dépense identifiée est datée du 04/11/2021 et les dernières le sont du mois d'octobre 2022.

Soit :

- 157 571,75 € au titre de dépenses répertoriées ;
- 6 060,00 € au titre d'un devis de réparation en cours pour un véhicule du service technique utilisé et endommagé par un salarié de l'association.

L'association Mlezi Maore a déposé plainte le 27 octobre 2022, cette dernière est en cours d'instruction. Les sommes en question ont été enregistrées dans un compte de tiers dédié dans l'attente de la fin de la procédure.

## **7. Contrôle URSSAF – Période 2020 -2022**

L'association MLEZI MAORE a fait l'objet d'un contrôle Urssaf au titre des années 2020, 2021 et 2022 au titre de l'application des législations de sécurité sociale.

Cette démarche dans le contrôle de l'application des législations relatives aux cotisations et contributions obligatoires recouvrées par les organismes du recouvrement.

Conformément aux dispositions des articles L.213-1 et D.213-1-1 du code de la sécurité sociale, ICSS MAYOTTE a adhéré à la convention générale de réciprocité portant délégation de compétences en matière de contrôle à tous les autres organismes du recouvrement et qu'à ce titre tous les établissements de l'Association MLEZI MAORE ont été vérifiés.

Nous sommes dans l'attente de la réception de la lettre d'observations, qui devra être envoyée par l'URSSAF.

## **8. Retards d'encaissements des créances liées aux projets européen**

Les retards d'encaissements des projets financés par le FSE représentent une créance de 1 787 K€ sur 4 ans. Ils sont dus aux lenteurs de traitement des dossiers par le FSE.

Projet 201903587 : années 2019, 2020 et 2021 : 1 165 ke

Projet 202202633 : année 2022 : 602 ke.

## **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

### **Conflit entre l'Ukraine et la Russie et Impact Inflation**

Au regard de l'imprévisibilité de l'évolution du conflit entre l'Ukraine et la Russie de l'incertitude de ses conséquences, nous ne sommes pas en mesure de chiffrer les impacts qu'elle aura sur l'information financière de 2023 ; mais nous n'avons pas d'indice de pertes de valeur sur la valorisation de nos placements financiers ni sur la valorisation de notre patrimoine immobilier opérationnel.

### **Contrôle de la Cour Régionale des Comptes de Mayotte**

En date du 25 avril 2023, la Cour Régionale des Comptes a décidé de procéder au contrôle des comptes et de la gestion de l'association MLEZI MAORE au titre de l'exercice 2018 et suivants. Le contrôle démarré en mai 2023 est toujours en cours actuellement à la date d'arrêtés des comptes. Le rapport de la Cour Régionale des Comptes devrait être publié en avril 2024.

## **CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE**

### **a) Changement de méthode comptable**

Néant.

### **b) Changement de présentation et circonstance empêchant la comparaison**

Néant.

### **c) Changement d'estimation comptable**

Néant.

## **PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**

### **a) Principes comptables généraux**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre sous les précisions apportées au paragraphe précédent,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrites ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Compte tenu du fait que les établissements tiennent une comptabilité analytique, les comptes des différentes structures comprises dans le périmètre sont directement intégrés au sein de la balance générale.

Dans un deuxième temps, les comptes réciproques, de charges et de produits internes au périmètre de l'association (dont les frais de siège, prestations réciproques et mouvements de cessions internes) sont éliminés.

Les structures qui ont des activités soumises à approbation font l'objet d'un compte administratif distinct. Leur résultat est soumis aux autorités de contrôle et ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Compte tenu des modalités de financement utilisées et de l'autonomie de chaque établissement ou service, les compensations en matière de résultat ne peuvent exister.

La liste des établissements est communiquée dans la note 7 – Tableau explicatif du résultat.

## **b) Principes comptables sectoriels**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, au règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, intégrant l'article 1<sup>er</sup> du règlement ANC n°2019-04 et le règlement ANC n°2020-08.
- Du règlement ANC n°2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Du Code de l'Action Sociale et des Familles C.A.S.F., pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L312-1 du C.A.S.F. ;
- De l'instruction comptable applicable aux établissements publics hospitaliers (M22 et M22 Bis) aux établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif.
- De l'instruction n° D.G.A.S./SD5B/2007/319 du 17 août 2007 relative au plan comptable et à certains mécanismes comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés et aux organismes gestionnaires ;
- De l'arrêté du 12 novembre 2008 Ministère du travail, des Relations Sociales, de la Famille et de la Solidarité relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires ;
- De l'arrêté du 15 décembre 2021 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.
- En respectant le règlement ANC N°2016-07 relatif au P.C.G. homologué par article du 26 décembre 2016 et publié au Journal Officiel du 28 décembre 2016 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques : règles d'évaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaires en nature.

## **c) Dispositions spécifiques aux principes comptables**

Néant.

## **d) Immobilisations Incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

L'amortissement est pratiqué à compter de la mise en service de l'élément d'actif à amortir selon la règle du prorata temporis.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire pour une durée de 1 à 3 ans.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie d'utilité prévue :

En mode linéaire :

- Logiciels 1 à 3 ans
- Licences diverses 1 à 3 ans

### e) Immobilisations Corporelles immeubles et meubles :

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation libre ou légale.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire et en fonction de leur durée normale d'utilisation. Ils sont pratiqués à compter de la mise en service selon la règle du prorata temporis.

En mode linéaire :

- Construction	10 à 40 ans
- Installations et agencements	5 à 10 ans
- Véhicules de transport	2 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	2 à 5 ans

#### Dépréciation des actifs

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Si la valeur actuelle de l'actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée dans les comptes.

### f) Immobilisations Financières :

Les titres de participation ainsi que les autres immobilisations financières, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés lors de leur acquisition.

Ils peuvent être, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur à la clôture. Cette valeur d'inventaire est appréciée d'une part par rapport à la quote-part détenue dans les capitaux propres de la participation concernée, et d'autre part, en prenant en considération les perspectives de rentabilité et de développement.

### g) Créances et Dettes :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable ou en cas de litige avec les autorités de tarification.

### h) Trésorerie - Emprunts

- **Disponibilités** : lorsque des accords de fusion de comptes ont été obtenus et contractualisés avec les banques, il est procédé à la compensation des soldes débiteurs et créditeurs desdits comptes. Le solde est présenté soit à l'actif, soit au passif suivant la situation nette pour chacune des banques.

- **Valeurs mobilières de placement** :

**Titres** : ils sont valorisés à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré – premier sorti. Des dépréciations sont constatées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à sa valeur comptable.

- **Emprunts** : les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).

### **i) Apports en Fonds Associatifs avec Droit de reprise**

Les apports en fonds associatifs avec droit de reprise sont, le cas échéant, constatés au passif du bilan dans les fonds propres complémentaires. Les engagements liés au droit de reprise sont précisés dans la note 22 – engagements donnés.

Au 31/12/2022, l'association ne bénéficie pas d'apport en fonds associatifs avec droit de reprise.

### **j) Subventions d'investissement**

Dans le cadre de différentes conventions signées avec les financeurs, des subventions ayant pour objet la réalisation d'investissements, sont comptabilisées au passif du bilan en subvention d'investissement.

Ces subventions sont rapportées au compte de résultat d'exploitation au même rythme que les actifs subventionnés.

Les quotes-parts de subvention restant à couvrir au compte de résultat s'élèvent au 31/12/2022 à 2 900 213 euros.

### **k) Provisions réglementées**

Ces provisions sont constituées en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Couverture du besoin en fonds de roulement (article R.314-48 du C.A.S.F.).
- Renouvellement des immobilisations (article D.314-206 du C.A.S.F.).
- Réserves des plus-values nettes d'actifs (articles R.314-81 et R314-95 du C.A.S.F.).

La note n° 8 de l'annexe récapitule les mouvements ayant affecté ces provisions.

### **l) Provisions pour risques et charges :**

Les provisions pour risques et charges sont déterminées, conformément au règlement ANC 2014-03, en retenant les risques identifiés et rendus probables par un événement en cours à la clôture de l'exercice.

Certaines provisions pour risques et charges, octroyées par les autorités de contrôle sont dérogatoires au règlement ANC 2014-03 et correspondent aux compléments de financement par les autorités de tarification avant leur engagement effectif par notre association.

**Les provisions pour gros entretiens ou grandes révisions** incluent les règles applicables à compter du 1er janvier 2002 concernant la définition des gros entretiens ou grandes révisions. Ces règles excluent clairement les dépenses de remplacement d'actif pour ne garder que les dépenses d'entretien.

Le règlement 2014-03 précise trois conditions nécessaires à la constitution de provisions :

- L'obligation probable de l'association à l'égard d'un tiers à la date de la clôture,
- La sortie probable de ressources à l'égard d'un tiers à la date de la clôture,
- La possibilité d'estimer cette sortie de ressources avec une fiabilité suffisante.

Les provisions constituées par certaines entités remplissent en partie les deux premières conditions prévues par le règlement ANC 2014-03, à savoir l'existence d'une obligation implicite à la date de l'arrêté des comptes qui entraînera une sortie probable de ressources à cette date, sans contrepartie.

Ces provisions ont été estimées pour certaines sur la base des frais engagés dans le passé ou dans d'autres entités, pour des travaux de nature comparable et/ou sur des devis ou des études spécifiques.

La note n° 8 de l'annexe récapitule les mouvements ayant affecté ces provisions.

### **m) Fonds dédiés**

Les fonds dédiés enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés relatifs à des immobilisations amortissables : l'entité rapporte en produits le montant du bien sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement de l'immobilisation.

Le détail des fonds dédiés est communiqué en note N° 9.

\*\*\*\*\*

**Note 1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES**

Valeur Brute en euros	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Réévaluation	Fusions	Variation de Périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et de développement	44 056	235 301								279 357
Autres immobilisations incorporelles	32 540	525	-8 640							24 425
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>76 596</b>	<b>235 826</b>	<b>-8 640</b>							<b>303 782</b>
Terrains	218 776	1 297								220 073
Constructions	1 445 565	497 846								1 943 411
Instal. techniques matériel et outillage	190 641	38 210	-3 560							225 291
Instal. générales, aménagements divers	2 864 599	1 113 728								3 978 327
Matériel de transport	1 767 748	664 717	-56 527							2 375 938
Matériel de bureau et informatique	498 593	218 939	-3 468							714 064
Mobilier	503 988	201 531	-965							704 554
Autres	211 485	80 160								291 645
Immobilisations corporelles en cours		9 626								9 626
Avances et acomptes	427 491	72 766								500 257
Biens reçus par legs destinés à être cédés										
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>8 128 886</b>	<b>2 898 820</b>	<b>-64 520</b>							<b>10 963 186</b>
Participations	980									980
Prêts										
Autres titres et immobilisations financières	287 703	59 815	-12 620							334 898
<b>Immobilisations Financières</b>	<b>288 683</b>	<b>59 815</b>	<b>-12 620</b>							<b>335 878</b>
<b>Total Valeurs Brutes</b>	<b>8 494 165</b>	<b>3 194 461</b>	<b>-85 780</b>							<b>11 602 846</b>

**Note 2. AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Amortissements en euros	Valeur brute début exercice	Dotation	Diminution et Reprise	Réévaluations	Fusion	Variation de périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et de développement	9 018	7 218								16 236
Autres immobilisations incorporelles	13 960	8 455	-8 640							13 775
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>22 978</b>	<b>15 673</b>	<b>-8 640</b>							<b>30 011</b>
Terrains		113								113
Constructions	482 094	197 936								680 030
Instal. techniques matériel et outillage	111 451	30 898	-3 560							138 789
Instal. générales, aménagements divers	1 378 071	455 392								1 833 463
Matériel de transport	812 973	402 506	-22 447							1 193 032
Matériel de bureau et informatique	261 190	101 351	-3 468						-862	358 211
Mobilier	321 903	95 993	-965							416 931
Autres	127 730	41 251								168 981
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>3 495 412</b>	<b>1 325 440</b>	<b>-30 440</b>						<b>-862</b>	<b>4 789 550</b>
<b>Total Amortissements</b>	<b>3 518 390</b>	<b>1 341 113</b>	<b>-39 080</b>						<b>-862</b>	<b>4 819 561</b>

**Note 3. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

<i>Informations financières</i>							
	Année de référence	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-Part de capital détenue (en %)	Quote-Part de capitaux propres (en valeur)	Résultat	Chiffre d'affaires HT
Alliance Gestion - GIE	2 022	200 100	-	0,01%	30	-	24 479 588
SCI Mlezi Maore	2 022	1 000	86 910	95,00%	83 515	31 897	50 320

	<i>Valeur comptables des titres détenus</i>		<i>Autres renseignements</i>		
	Brute	Nette	Prêts et avances accordés	Cautions et avals donnés	Dividendes encaissés
Alliance Gestion - GIE	30	30	-	-	-
SCI Mlezi Maore	950	950	1 041 821	-	-
<b>Total</b>	<b>980</b>	<b>980</b>	<b>1 041 821</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Annexe visée  
par le CAC

## Note 5. ETAT DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
	Montant Brut	1 an au plus plus d'1 an
Créances rattachées à des participations		
Prêts ( 1 )		
Autres immobilisations financières	334 869	334 869
Clients douteux		
Usagers, clients et comptes rattachés	830 443	
Créances reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Personnel et comptes rattachés	24 106	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	219 500	
Etat et collectivités publiques	8 554 197	
Groupe et associés	1 041 821	454 487
Autres créances	259 550	
Chargés constatées d'avance	10 880	
<b>TOTAL</b>	<b>11 275 366</b>	<b>789 356</b>
( 1 ) Montant :		
- Prêts accordés en cours d'exercice		
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ETAT DES DETTES	DEGRE D'EXIGIBILITE		
	Montant Brut	1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans à plus de 5 ans
Emprunt obligataire (2)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	149 850	68 827	81 023
Emprunts et dettes financières divers (2)	3 552		3 552
Dettes des legs ou donations			
Fournisseurs et comptes rattachés	1 230 811	1 230 811	
Personnel et comptes rattachés	1 086 110	1 086 110	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 877 820	1 877 820	
Etat et collectivités publiques	66 613	66 613	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés	72 010	72 010	
Autres dettes	584 034	584 034	
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL</b>	<b>5 070 800</b>	<b>4 986 225</b>	<b>84 575</b>
(2) Montant :			
Emprunts souscrits en cours d'exercice			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	67 633		

## Note 6. VARIATION DES FONDS PROPRES

	Montant début exercice	Affectation résultats	Retraitements	Transf. Asso. Mutual. CPOM	Fusions / Reprises	Variation de périmètre	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
<b>Fonds propres</b>									
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	<b>146 360</b>								<b>146 360</b>
Fonds Propres statutaires									
Fonds Propres complémentaires	146 360								146 360
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>									
Fonds Propres statutaires									
Fonds Propres complémentaires									
<b>Ecart de réévaluation</b>									
<b>Réserves</b>	<b>6 239 682</b>	<b>1 599 338</b>							<b>7 839 020</b>
Réserves statutaires ou contractuelles									
Réserves pour projet de l'entité	167 879								167 879
Autres réserves (dont investissement)	175 588								175 588
Réserves ESMS sous gestion contrôlée	5 896 215	1 599 338							7 495 553
Investissement	4 086 423	899 307							4 985 730
Compensation	1 206 899	438 554							1 645 453
Compensation des charges d'amortissement									
Trésorerie	602 893	261 477							864 370
<b>Report à nouveau</b>	<b>-571 835</b>	<b>-335 740</b>							<b>-913 575</b>
R.A.N des ESMS sous contrôle de tiers	520 414	-713 767		19 583					-173 770
Résultats soumis à approb. des autorités de tarification	674 337	-647 436		19 583					46 484
Charges rejetées par l'autorité	-6 543								-6 543
Charges dont la prise en compte est différée	-147 380	-66 331							-213 711
Autres Reports à nouveau	-1 098 249	378 027		-19 583					-739 805
Activités des ESMS sous gestion libre									
Autres activités	-1 098 249	378 027		-19 583					-739 805
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 263 602</b>	<b>-1 263 602</b>					<b>492 381</b>	<b>-1 186 752</b>	<b>-694 371</b>
Activités ESMS sous gestion contrôlée	942 295	-942 295					492 381		492 381
Autres activités	321 307	-321 307							-1 186 752
<b>Situation Nette</b>	<b>7 071 809</b>	<b>-4</b>					<b>492 381</b>	<b>-1 186 752</b>	<b>6 377 434</b>
Subventions	2 742 548								2 900 213
Provisions réglementées	459 357						372 908	-215 243	524 432
							78 214	-13 139	
<b>TOTAL</b>	<b>10 273 714</b>	<b>-4</b>					<b>943 503</b>	<b>-1 415 134</b>	<b>9 802 079</b>

## Note 7. TABLEAU EXPLICATIF DU RESULTAT

	2022	en Gestion contrôlée	en Gestion libre	Variation de périmètre
508_CHUI	0		0	
546_Résidence Accueil	0		0	
548_Centre Social	-147 251		-147 251	
549_IML	0		0	
552_CHRS Domaine de Songoro	1 114	1 114		
553_Pôle Solidarités	-26 442		-26 442	
563_Service Tutelaire	53 225	53 225		
511_UEEA	67 623	67 623		
518_Plateforme Autisme EDAP CRA AJ	0	0		
519_Maison de Santé Mentale	0		0	
554_ITEP SESSAD Mar'Ylang	78 256	78 256		
515_IME - SESSAD - Dispositif Intégré	-189	-189		
567_SESSAD Moindandzia	973 168	973 168		
973_IME Arc en Ciel	186 858	186 858		
507_Camp Sud	-15 634	-15 634		
568_Camp Nord	-87 525	-87 525		
974_Camp Mamoudzou	57 204	57 204		
<b>Secteur Solidarités</b>	<b>1 140 407</b>	<b>1 314 100</b>	<b>-173 693</b>	
509_Jeunes en Errance	0		0	
516_MNA ESR et Mise à l'abri	-281 075	-281 075		
517_MNA SAMIF	-150 751	-150 751		
545_Ecole Deuxième Chance	-80 197		-80 197	
547_PAEJ	0		0	
555_EPE DAGO	-325 897	-325 897		
556_Maison des adolescents	0		0	
557_Pôle Enfance	-85 827		-85 827	
559_Section animation de la vie sociale	-42 131		-42 131	
560_Médiation familiale	-66 136		-66 136	
564_AEMO	-74 483	-74 483		
565_CER	185 363	185 363		
566_MECS	-226 019	-226 019		
569_LVA	177 092	177 092		
<b>Secteur Jeunesse</b>	<b>-970 061</b>	<b>-695 770</b>	<b>-274 291</b>	
558_Formations	-8 148		-8 148	
561_M'Tsangabeach	-44 144		-44 144	
562_SIAE	-647 143		-647 143	
<b>Secteur Commerces et Services</b>	<b>-699 435</b>	<b>0</b>	<b>-699 435</b>	
550_Association	-39 333		-39 333	
551_Siège	-125 949	-125 949		
<b>Secteur Groupe - Support</b>	<b>-165 282</b>	<b>-125 949</b>	<b>-39 333</b>	
<b>Résultat Global</b>	<b>-694 371</b>	<b>492 381</b>	<b>-1 186 752</b>	

## Note 8. PROVISIONS & DEPRECIATIONS

	Montant début exercice	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Fusions	Variations Périmètre	Autres mouvements	Montant Fin exercice
Provision pour couverture de BFR								
Amortissements dérogatoires								
Provisions s/ différence de réalisation - actifs immo.	160 659	78 214						238 873
Provision s/ différence de réalisation - actifs circulants								
Provisions pour renouvellement des immobilisations	298 698		-13 139					285 559
Provision liée à l'Effort de Construction								
Autres provisions réglementées								
<b>TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>459 357</b>	<b>78 214</b>	<b>-13 139</b>					<b>524 432</b>
Provisions pour litiges salariaux								
Provisions pour risques								
Provisions pour charges								
Provisions pour grosses réparations	969 005		-80 594					888 411
Provisions pour départ à la retraite								
Provisions pour fonds dédiés à l'ARTT & CET								
Provisions pour fermeture & restructuration								
Autres provisions pour risques et charges	197 837							197 837
<b>TOTAL PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 166 842</b>		<b>-80 594</b>					<b>1 086 248</b>
Sur immobilisations :								
- incorporelles								
- corporelles								
- financières	5 774							5 774
Sur stocks et en cours								
Sur comptes clients								
Autres dépréciations	30 480		-30 480					
<b>TOTAL DEPRECIATIONS</b>	<b>36 254</b>		<b>-30 480</b>					<b>5 774</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 662 453</b>	<b>78 214</b>	<b>-124 213</b>					<b>1 616 454</b>
Dont dotations et reprises :								
- d'exploitation			-111 075					
- financière								
- exceptionnelle		78 214	-13 139					
- provision pour impôts								

## Note 9. FONDS DEBIES

	Fonds à engager en début d'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds restant à engager en fin d'exercice	Dont Fonds dédiés de plus de 2 ans
	A	B	Montant Global C	Dont rembours D	D	E=A+B+C+D	
Immobilisations	795 346	8 640			-12 756	791 230	791 230
Immobilisations acquises	475 766		-55 351		12 756	433 171	
Travaux non immobilisés	289 121		-1 370			287 751	287 751
Charges de personnel	117 444		-76 361			41 082	17 193
Financement formation	518 276		-110 635			407 641	403 873
COVID19	118 983					118 983	118 983
Fonctionnement	138 584	2 441	-96 373			44 653	
<b>FD s/ contributions d'ATC</b>	<b>2 453 520</b>	<b>11 081</b>	<b>-340 090</b>			<b>2 124 512</b>	<b>1 619 031</b>
Immobilisations	359 504	29 434	-24 770		-38 985	325 183	75 761
Immobilisations acquises	467 173	330 347	-276 107		38 985	560 399	
Charges de personnel	83 183		-28 945		10 990	65 227	65 227
Formation	38 550					38 550	38 550
Fonctionnement	3 190 506	1 855 284	-2 662 461		-185 310	2 198 019	31 603
Observatoire de la Vie Sociale					85 000	85 000	
Exp. CHU		336 948			28 418	365 366	
Exp. GMS		416 673				416 673	
Protection de l'enfance		26 000				26 000	
ESMS Numérique		407 425				407 425	
Formation Handicap	93 317		-93 317				
Lutte contre la radicalisation	129 907		-16 650			113 257	113 257
Subv FDS Réunification Familiale 2019	127 426		-117 640			9 786	9 786
SUMA SUHA 2019	22 497					22 497	22 497
Jeunes et Familles invisibles	62 000	4 146	-122 902		60 902	4 146	
Projet Culture santé	20 121		-1 149			18 972	18 972
Covid 19	5 499					5 499	
FSE		35 795				35 795	
EVARS		61 943				61 943	
ISTF		4 600				4 600	
<b>FD s/ subventions</b>	<b>4 599 683</b>	<b>3 508 595</b>	<b>-3 343 941</b>		<b>0</b>	<b>4 764 337</b>	<b>375 653</b>
<b>Total</b>	<b>7 053 203</b>	<b>3 519 677</b>	<b>-3 684 030</b>		<b>0</b>	<b>6 888 849</b>	<b>1 994 684</b>

**Note 10. CHARGES A PAYER**

	31/12/2022
<b>Emprunts obligataires</b>	
Emprunts - Intérêts courus sur emprunts Trésorerie - Intérêts courus à payer	
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	
Emprunts et dettes financières divers - Intérêts courus sur emprunts Comptes courants - Intérêts à payer	
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>	
<b>Fournisseurs d'exploitation</b>	125 273
Congés payés, RTT, autres congés et charges sociales et fiscales liées Personnel autres charges à payer et charges sociales et fiscales liées Etat - autres charges à payer	942 229 1 113 053
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	2 055 282
<b>Fournisseurs d'immobilisations</b>	
Clients - Avoirs à établir Divers - Charges à payer Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>2 180 555</b>

**Note 11. PRODUITS A RECEVOIR**

	31/12/2022
<b>Créances usagers et comptes rattachés</b>	
Fournisseurs - R.R.R à obtenir et avoirs non reçus Personnel - Produits à recevoir Organismes sociaux IJSS Etat - Produits à recevoir Subvention à recevoir Comptes courants produits à recevoir Divers - Produits à recevoir	669 198 868 831 996 901 286 4 821
<b>Autres</b>	<b>1 937 640</b>
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 937 640</b>

### Note 13. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Structure	Financier	31-12-2022	31-12-2021
Maison des adolescents	Etat - Agence Services Civiques		19 037
Maison des adolescents	Etat - DJEPVA		60 282
Maison des adolescents	Etat - ARS		
Service animation de la vie sociale	Etat - ARS		1 808 159
Pole Solidarités	Etat - ARS		66 900
Pole Solidarités	Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités	141 958	
Formations	Département de Mayotte	231 244	
Service animation de la vie sociale	Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités	210 832	
	<b>Total</b>	<b>584 034</b>	<b>1 954 378</b>

## Note 14. BILAN FINANCIER

BIENS	31/12/2022	31/12/2021	FINANCEMENTS	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles brutes	303 782	76 596	Apports, dotations, rés et fonds propres	314 239	314 239
Immobilisations corporelles brutes			Réserves affectées à l'investissement	5 161 318	4 262 011
- Terrains	218 776	218 776	Réserve de compens des charges d'amort.		
- Agencements	1 297		Subventions d'investissement	2 900 213	2 742 548
- Constructions	1 943 411	1 445 565	Provisions réglementées	285 559	298 698
- Installations, matériels et outillages	225 291	190 641	Provisions régl. des PV nettes d'actif	238 873	160 659
- Autres immobilisations corporelles	8 064 528	5 846 413	Fonds dédiés immobilisations	2 397 733	2 386 909
Immo. corporelles et incorporelles en cours	509 883	427 491	Emprunts - dettes financières	149 850	217 482
Immo. en cours - part investissement PPP			Dépôts et cautionnements reçus	3 552	600
Biens reçus par legs destinés à être cédés			Amortissements des immobilisations		
Immobilisations financières	335 878	288 683	- Incorporelles	30 011	22 978
Amortissements excédentaires différés			- Agencements des terrains	113	
			- Constructions	680 030	482 094
Charges à répartir			- Installations, matériels et outillages	138 789	111 451
Autres			- Autres immobilisations corporelles	3 970 618	2 901 867
			Dépréciations des immobilisations	5 774	5 774
			Dépenses refusées par l'ATC		
			Autres réserves	-739 805	-1 098 249
Comptes de liaison investissement			Comptes de liaison investissement		
<b>Biens stables (II)</b>	<b>11 602 846</b>	<b>8 494 165</b>	<b>Financements stables (I)</b>	<b>15 536 867</b>	<b>12 809 061</b>
<b>FRI NÉGATIF (I-II)</b>			<b>FRI POSITIF (I-II)</b>	<b>3 934 021</b>	<b>4 314 896</b>
Reports à nouveau déficitaires	186 784	136 678	Réserves et provisions à la couv du BFR	864 370	602 893
Résultat déficitaire	694 371		Réserves de compensation des déficits	1 645 453	1 206 899
Créances Glissantes			Résultat excédentaire		1 263 602
			Résultat excédentaire s/ contrôle de tiers	226 725	804 472
Autres			Provisions pour risques et charges	1 086 248	1 166 842
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Fonds dédiés d'exploitation	4 491 115	4 666 292
Actifs stables d'exploitation (IV)	881 155	136 678	Dépréciation des stocks et créances		30 480
			Autres		
			Comptes de liaison trésorerie (stable)		
<b>FRE NÉGATIF (III-IV)</b>			<b>Financements stables d'exploitation (III)</b>	<b>8 313 911</b>	<b>9 741 480</b>
<b>FRNG NEGATIF</b>			<b>FRE POSITIF (III-IV)</b>	<b>7 432 756</b>	<b>9 604 802</b>
Stocks			<b>FRNG POSITIF</b>	<b>11 366 777</b>	<b>13 919 698</b>
Avances et acomptes versés	166 242	92 193	Avances reçues		
Organismes payeurs, usagers	830 443	1 035 490	Fournisseurs d'exploitation	1 230 811	1 116 349
Créances diverses d'exploitation	9 057 353	7 790 730	Dettes fiscales et sociales	3 030 543	2 327 388
Créances irrécouvrables en non-valeur		30 480	Dettes diverses d'exploitation	72 010	27 922
Charges constatées d'avance	10 880	3 626	Produits constatés d'avance	584 034	1 954 378
Dépenses pour congés payés	213 711	147 380	Ressources à reverser à l'aide sociale		
Autres	1 041 821	503 000	Fonds en dépôt par les résidents		
<b>Valeurs d'exploitation (VI)</b>	<b>11 320 450</b>	<b>9 602 899</b>	Autres		
<b>BFR (VI-V)</b>	<b>6 403 052</b>	<b>4 176 862</b>	<b>Dettes d'exploitation (V)</b>	<b>4 917 398</b>	<b>5 426 037</b>
Valeurs mobilières de placement	274 916	274 916	<b>EXC. DE FIN. EXPL. (VI-V)</b>		
Disponibilités	4 688 809	9 467 920	Fournisseurs d'immobilisations		
Régie d'avance			Fonds des majeurs protégés		
			Concours bancaires courants		
Comptes de liaison trésorerie			Ligne de trésorerie		
Liquidités (VIII)	4 963 725	9 742 836	Intérêts courus non échus		
<b>TRÉSORERIE POSITIVE (VIII-VII)</b>	<b>4 963 725</b>	<b>9 742 836</b>	Autres		
			Comptes de liaison trésorerie		
			<b>Financements à court terme (VII)</b>		
<b>TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)</b>	<b>28 768 176</b>	<b>27 976 578</b>	<b>TRÉSORERIE NÉGATIVE (VIII-VII)</b>		
			<b>TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)</b>	<b>28 768 176</b>	<b>27 976 578</b>

## Note 15. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>9 742 836</b>
	<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-573 553</b>
+ Amortissements	1 314 770	
+ Provisions	-111 075	
+ Fonds dédiés	-164 355	
+ Autres	-215 245	
	<b>Resultat brut d'exploitation</b>	<b>250 542</b>
- Frais financiers	-3 283	
+ Produits financiers	6 915	
- Impôt sur les sociétés		
+/- Charges et produits exceptionnels	-4 050	
+/- Autres		
	<b>Capacité d'auto-financement</b>	<b>250 124</b>
Variation des créances d'exploitation	-1 651 220	
Variation des dettes d'exploitation	-508 640	
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	<b>-2 159 859</b>	
	<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>-1 909 735</b>
- Acquisition d'immobilisations	-3 195 323	
+ Cession d'immobilisations	17 720	
	<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-3 177 603</b>
+ Augmentations ou diminutions d'apports en numéraire		
+ Subventions d'investissement reçues	372 908	
+ Emissions d'emprunts		
- Remboursements d'emprunts	-67 633	
+/- Dépôts de garanties reçus	2 952	
+ Autres variations		
	<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>308 227</b>
	<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>4 963 725</b>

## Note 16. PRODUITS D'EXPLOITATION

en euros	31.12.2022	31.12.2021
Solidarités	16 932 918	12 931 895
Jeunesse	13 831 137	13 583 496
Commerce et Services	2 203 404	2 472 341
Groupe - Support	614 453	683 843
Facturation entre établissements	-243 382	-479 951
<b>Produits par activité</b>	<b>33 338 530</b>	<b>29 191 624</b>
Gestion libre	15 425 966	13 211 527
Gestion contrôlée	17 955 444	16 072 356
Facturation entre établissements	-42 880	-92 259
<b>Produits par nature de financement</b>	<b>33 338 530</b>	<b>29 191 624</b>
Secteur lucratif		
Secteur non lucratif	33 338 530	29 191 624
<b>Produits par secteur fiscal</b>	<b>33 338 530</b>	<b>29 191 624</b>

## Note 18. RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2022			31/12/2021		
	Produits	Charges	Impact	Produits	Charges	Impact
Immobilisations incorporelles	4 500	34 080	(29 580)			
Immobilisations corporelles	600		600			
Immobilisations financières						
QP de subventions des actifs cédés						
Autres opérations exceptionnelles sur le capital						
<b>Opérations en capital</b>	<b>5 100</b>	<b>34 080</b>	<b>(28 980)</b>			
Aux amortissements excep. des immo.		26 345	(26 345)			
Aux amortissements dérogatoires						
Aux provisions réglementées	13 139	78 214	(65 075)	11 829	217 672	(205 843)
Aux provisions pour risques et charges						
Aux dépréciation except.						
<b>Dotations et reprises</b>	<b>13 139</b>	<b>104 559</b>	<b>(91 420)</b>	<b>11 829</b>	<b>217 672</b>	<b>(205 843)</b>
Pénalités et amendes		2 815	(2 815)		515	(515)
Régul. Autres créances et dettes				145 086		145 086
Autres charges et produits exceptionnels	1 191	2 206	(1 015)	1 177		1 177
<b>Opérations de gestion</b>	<b>1 191</b>	<b>5 241</b>	<b>(4 050)</b>	<b>146 263</b>	<b>515</b>	<b>145 748</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>19 430</b>	<b>143 880</b>	<b>(124 450)</b>	<b>158 092</b>	<b>218 187</b>	<b>(60 095)</b>

## Note 19. RESULTAT EFFECTIF GLOBAL

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat comptable sous gestion propre	-1 186 752	321 307
Résultat comptable sous gestion contrôlée	492 381	942 295
<b>Résultat Comptable</b>	<b>-694 371</b>	<b>1 263 602</b>

<b>Reprise de Résultats Antérieurs</b>		<b>189 259</b>
--	--	----------------

<b>Résultat Effectif Global</b>	<b>-694 371</b>	<b>1 452 861</b>
dont Résultat effectif sous gestion propre	-1 186 752	321 307
dont Résultat effectif sous gestion contrôlée	492 381	1 131 554

## Note 20. SUBVENTIONS ET CONCOURS PUBLICS

	Concours Publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'Investissement
Europe		622 587	
Etat	3 305 965	5 068 449	173 800
Etat - Assurance Maladie - ARS	8 926 225	2 652 539	199 110
Etat - CAF		519 833	
Etat - Dirrecte		185 971	
Etat - ASP		1 127 368	
Régions			
Départements	4 817 314	351 420	
Communes, Villes			
Autres Financeurs		1 361 029	
<b>TOTAL</b>	<b>17 049 504</b>	<b>11 889 196</b>	<b>372 910</b>

Annexe visée  
par le CAC

## Note 21. RESULTAT SECTORIEL PAR ACTIVITE

	Solidarités	Jemesse	Commerce et service	Groupe	Inter Secteur	Total
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>16 932 918</b>	<b>13 831 137</b>	<b>2 203 404</b>	<b>614 453</b>	<b>-243 382</b>	<b>33 338 530</b>
Cotisations				40		40
<b>Ventes de biens et services</b>	<b>57 980</b>	<b>41 266</b>	<b>387 873</b>	<b>2 357</b>	<b>-243 382</b>	<b>246 094</b>
-Ventes de biens		2 065	344			2 409
<i>Ventes de marchandises</i>			344			344
<i>Ventes de produits (Finis, intermédiaires, résiduels)</i>		2 065				2 065
<i>Ventes de dons en nature</i>						
-Ventes de prestations de service	57 980	39 201	387 529	2 357	-243 382	243 685
<i>Travaux et Refacturations de charges locatives</i>						
<i>Prestations de Service</i>		31 600	382 395		-237 787	176 208
<i>Parrainages</i>						
<i>Produits des activités annexes hors forfaits journaliers</i>	57 980	7 601	5 134	2 357	-5 595	67 477
<i>Autres prestations de service</i>						
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>14 807 079</b>	<b>12 050 470</b>	<b>1 589 914</b>	<b>507 237</b>		<b>28 954 700</b>
-Concours publics	9 874 455	7 175 049				17 049 504
<i>Prix de journée/Tarifs Journaliers</i>		7 175 049				7 175 049
<i>Dotation Globale de Financement</i>	9 843 655					9 843 655
<i>Autres produits de tarification</i>	30 800					30 800
-Subventions d'exploitation	4 932 624	4 875 421	1 589 914	491 237		11 889 196
-Vert fondateurs ou conso. dot.consomptible						
-Ressources liées à la générosité du public						
-Contributions financières				16 000		16 000
Production Stockée						
Production Immobilisée						
Reprises sur prov (et amort), transfert de charges	47 197	47 345		23 405		117 947
Utilisation des fonds dédiés	1 843 818	1 646 494	166 078	27 640		3 684 030
Autres produits de Gestion Courante	176 844	45 562	59 539	53 774		335 719
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>14 692 421</b>	<b>13 752 802</b>	<b>2 786 940</b>	<b>2 923 302</b>	<b>-243 382</b>	<b>33 912 083</b>
Achat de marchandises		2 936				2 936
Variation de stocks de marchandises						
Achats de matières premières et autres appro						
Variation de stocks matières premières et autres appro						
Autres achats et charges externes	3 632 312	2 497 864	497 178	898 995	-243 382	7 282 967
Aides financières		330				330
Impôts, taxes et versements assimilés	151 998	195 724	55 959	24 949		428 630
Salaires et traitements	6 168 731	7 566 461	1 532 523	1 094 841		16 362 556
Charges sociales	1 834 536	2 163 942	440 974	326 023		4 765 475
Dotation aux amortissements et aux provisions						
-Sur immobilisations : dotations aux amortissements	589 746	402 980	177 828	144 216		1 314 770
-Sur immobilisations : dotations de dépréciations						
-Sur actif circulant : dotations des dépréciations						
-Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Report de fonds dédiés	2 154 858	850 786	80 606	433 425		3 519 675
Autres charges d'exploitation	160 240	71 779	1 872	853		234 744
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 240 497</b>	<b>78 335</b>	<b>-583 536</b>	<b>-2 308 849</b>		<b>-573 553</b>
<b>QP de résultat sur opérations faites en commun</b>	<b>-981 397</b>	<b>-1 042 900</b>	<b>-115 901</b>	<b>2 140 198</b>		
Produits financiers	2 076			4 839		6 915
Charges financières	-17	3 301	-2	1		3 283
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>2 093</b>	<b>-3 301</b>	<b>2</b>	<b>4 838</b>		<b>3 632</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>1 261 193</b>	<b>-967 866</b>	<b>-699 435</b>	<b>-163 813</b>		<b>-569 921</b>
Produits exceptionnels	18 830			600		19 430
Charges exceptionnelles	139 616	2 195		2 069		143 880
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-120 786</b>	<b>-2 195</b>		<b>-1 469</b>		<b>-124 450</b>
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les sociétés						
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 140 407</b>	<b>-970 061</b>	<b>-699 435</b>	<b>-165 282</b>		<b>-694 371</b>
<i>Total des charges</i>	<i>15 813 417</i>	<i>14 801 198</i>	<i>2 902 839</i>	<i>2 925 372</i>	<i>-2 383 580</i>	<i>34 059 246</i>
<i>Total des produits</i>	<i>16 953 824</i>	<i>13 831 137</i>	<i>2 203 404</i>	<i>2 760 090</i>	<i>-2 383 580</i>	<i>33 364 875</i>

Annexe visée  
par le CAC

## Note 21. RESULTAT SECTORIEL PAR AUTONOMIE FINANCIERE

	GESTION LIBRE	GESTION CONTROLEE	Inter Secteur	Total
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>15 425 966</b>	<b>17 955 444</b>	<b>-42 880</b>	<b>33 338 530</b>
Cotisations	40			40
<b>Ventes de biens et services</b>	<b>282 747</b>	<b>6 227</b>	<b>-42 880</b>	<b>246 094</b>
-Ventes de biens	2 409			2 409
<i>Ventes de marchandises</i>	344			344
<i>Ventes de produits (Finis, intermédiaires, résiduels)</i>	2 065			2 065
<i>Ventes de dons en nature</i>				
-Ventes de prestations de service	280 338	6 227	-42 880	243 685
<i>Travaux et Refacturations de charges locatives</i>				
<i>Prestations de Service</i>	212 908		-36 700	176 208
<i>Parrainages</i>				
<i>Produits des activités annexes hors forfaits journaliers</i>	67 430	6 227	-6 180	67 477
<i>Autres prestations de service</i>				
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>11 642 810</b>	<b>17 311 890</b>		<b>28 954 700</b>
-Concours publics		17 049 504		17 049 504
<i>Prix de journée/Tarifs Journaliers</i>		7 175 049		7 175 049
<i>Dotation Globale de Financement</i>		9 843 655		9 843 655
<i>Autres produits de tarification</i>		30 800		30 800
-Subventions d'exploitation	11 626 810	262 386		11 889 196
-Vert fondateurs ou conso. dot.consomptible				
-Ressources liées à la générosité du public				
<i>Dons manuels</i>				
<i>Mécénats</i>				
<i>Legs, donations et assurance vie</i>				
-Contributions financières	16 000			16 000
Production Stockée				
Production Immobilisée				
Reprises sur prov (et amort), transfert de charges	60 636	57 311		117 947
Utilisation des fonds dédiés	3 213 352	470 678		3 684 030
Autres produits de Gestion Courante	226 381	109 338		335 719
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>15 832 080</b>	<b>18 122 883</b>	<b>-42 880</b>	<b>33 912 083</b>
Achat de marchandises		2 936		2 936
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres appro				
Variation de stocks matières premières et autres appro				
Autres achats et charges externes	2 763 546	4 562 301	-42 880	7 282 967
Aides financières		330		330
Impôts, taxes et versements assimilés	177 594	251 036		428 630
Salaires et traitements	6 612 534	9 750 022		16 362 556
Charges sociales	1 937 315	2 828 160		4 765 475
Dotation aux amortissements et aux provisions				
-Sur immobilisations : dotations aux amortissements	629 392	685 378		1 314 770
-Sur immobilisations : dotations de dépréciations				
-Sur actif circulant : dotations des dépréciations				
-Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Reports de fonds dédiés	3 488 684	30 991		3 519 675
Autres charges d'exploitation	223 015	11 729		234 744
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-406 114</b>	<b>-167 439</b>		<b>-573 553</b>
<b>QP de résultat sur opérations faites en commun</b>	<b>-782 919</b>	<b>782 919</b>		
Produits financiers	4 821	2 094		6 915
Charges financières	-15	3 298		3 283
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>4 836</b>	<b>-1 204</b>		<b>3 632</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>-1 184 197</b>	<b>614 276</b>		<b>-569 921</b>
Produits exceptionnels		19 430		19 430
Charges exceptionnelles	2 555	141 325		143 880
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-2 555</b>	<b>-121 895</b>		<b>-124 450</b>
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les sociétés				
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-1 186 752</b>	<b>492 381</b>		<b>-694 371</b>
<i>Total des charges</i>	<i>16 617 541</i>	<i>18 267 506</i>	<i>-825 801</i>	<i>34 059 246</i>
<i>Total des produits</i>	<i>15 430 789</i>	<i>18 759 887</i>	<i>-825 801</i>	<i>33 364 875</i>

<b>AUTRES INFORMATIONS :</b>
------------------------------

## **Note 22. ENGAGEMENTS HORS BILAN**

### **a) Engagements donnés :**

#### **a.1 Intérêts restant à courir sur emprunts auprès des établissements de crédit**

<b>en euros</b>	<b>31-12-2022</b>
Part à moins d'un an	2 110
Part à plus d'un an et à moins de 5 ans	1 255
Part à plus de 5 ans	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 365</b>

#### **a.2 Garanties données aux établissements financiers**

<b>Nature de la Garantie</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Valeur d'origine de la garantie</b>	<b>Capital restant dû au 31-12-2022</b>
Nantissements de produits financiers	Crédit Agricole de la Réunion	274 000	125 488

#### **a.3 Autres Engagements Donnés**

L'association Mlezi Maore est membre du GIE Alliance Gestion est à ce titre tenu solidairement sur son patrimoine propre des dettes de ce dernier vis-à-vis des tiers autres que les membres d'Alliance Gestion.

Au 31 décembre 2022, le passif d'Alliance Gestion répondant au critère ci-dessus s'élève à :

	<b>en euros</b>
Dettes financières	1 743 998
Dettes d'exploitation	6 949 141
Autres dettes	1 310 223
	<b>10 003 362</b>

Au cours de l'exercice 2022, la participation de Mlezi Maore à l'ensemble des charges d'Alliance Gestion a été de 1,06 %.

### **b) Engagements reçus :**

Non applicable.

**Annexe visée  
par le CAC**

### **Note 23. EFFECTIF**

<b>Effectifs moyen par CSP</b>	
Direction	30
Administration générale	170
Service Généraux	119
Restauration	2
Socio-éducatif	302
Paramédical	35
Médical	2
Autres fonctions	
<b>Total</b>	<b>660</b>

### **Note 25. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

Le bénévolat et la mise à disposition de personnel ne sont pas évalués car ils sont non significatifs. Au titre de l'exercice 2022, Mlezi Maore n'a bénéficié d'aucune contribution volontaire en nature.

### **Note 26. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES**

Dans le cadre de la loi n° 2006-584 du 23 mai 2006, les rémunérations ainsi que leurs avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de l'association, se sont élevés à 0 euros, représentant uniquement des rémunérations.

Le Président Administrateur unique est Bénévole et n'a perçu à ce titre ni rémunération ni avantages en nature.

### **Note 27. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Le montant des honoraires comptabilisé au sein du compte du résultat pour les honoraires liés à la mission de contrôle légal, s'élève à 22 000 euros, TVA non récupérable incluse.

### **Note 28. CHARGES LIEES A L'IMPOT**

Néant.

\*\*\*\*\*

*Annexe visée  
par le CAC*